

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### G FUND - European Convertible Bonds, un compartiment de droit luxembourgeois de la Sicav G FUND

Classe : IC USD H (Capitalisation) LU1501412735

Cette Sicav est gérée par Groupama Asset Management

#### Objectifs et politique d'investissement

Dans ce document, le compartiment G FUND - European Convertible Bonds est aussi appelé « Fonds ».

Ce Fonds est géré de façon active et son objectif de gestion est de surperformer l'indice Exane Convertibles Europe, par le biais d'une gestion active d'obligations convertibles.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille.

Ce Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

L'analyse extra-financière appliquée au Fonds prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Le Fonds s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans l'univers d'investissement (approche « Best-In-Universe »).

La majorité des titres de participation du Fonds seront des composants de l'indice de référence. Le gérant peut, à sa seule discrétion, décider de déviations limitées concernant la pondération de ces titres de participation dans le Fonds par rapport à leur pondération dans l'indice de référence. Le gérant peut également, à sa seule discrétion, investir dans des sociétés ou des secteurs ne faisant pas partie de l'indice de référence afin de profiter d'opportunités d'investissement spécifiques.

La stratégie d'investissement limitera la mesure dans laquelle la composition du portefeuille peut dévier de l'indice Exane Convertibles Europe (ci-après « l'Indice »). Cette déviation peut être limitée. Cela aura probablement pour effet de limiter la mesure dans laquelle le Fonds peut surperformer l'Indice.

Le Fonds investit au moins deux tiers de ses actifs dans des obligations convertibles dont les sous-jacents sont listés dans les Etats de l'Espace Economique Européen et en Suisse. Le Fonds pourra investir en instruments financiers dérivés négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé à des fins accessoires de couverture et de bonne gestion du portefeuille. Le Fonds pourra acquérir des parts d'autres organismes de placement collectif (OPC) (ETFs/trackers inclus) de type ouvert à condition de ne pas investir plus de 10% de ses actifs nets dans ces parts d'OPC. Le Fonds peut investir sur des titres non investment grade ou non notés pour lesquels l'équipe en charge de la gestion du Fonds aura eu accès à une analyse spécifique approfondie.

Le Fonds est valorisé en Euro. La devise de référence de l'action est le dollar américain.

Cette action du Fonds est systématiquement couverte contre le risque de change (devise de valorisation du Fonds/devise de l'action).

L'investisseur peut acheter ou vendre des actions du Fonds à une fréquence journalière (jours bancaires ouvrables).

Les revenus de l'action sont réinvestis.

L'action ne peut être acquise que par des investisseurs institutionnels.

#### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 4 reflète un potentiel de gain et/ou de perte modéré de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par le fait que le Fonds investit principalement en obligations convertibles sur les marchés de l'Espace Economique Européen et en Suisse.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés** : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière du Fonds.

**Risque de liquidité** : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,57%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Pas de commissions de performance pour l'exercice précédent.
20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice de référence Exane Convertibles Europe.	

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

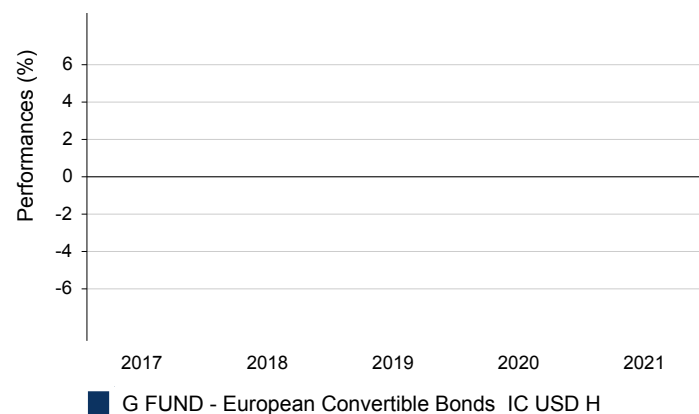
Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre Fonds.

Frais de conversion maximum: 1,00% de la différence existante entre les commissions de souscription et de rachat des Compartiments/Classes respectifs.

**Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties correspondantes du prospectus, disponible à l'adresse [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).**

## Performances passées

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice complet.



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Cette action ne dispose pas encore de données sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances. Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du Fonds : 14 décembre 2010

Date de création de l'action : Non émise.

Devise de référence : Dollar américain

Indicateur de référence : Exane Convertibles Europe.

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris, France ou sur le site internet suivant : [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

G FUND est une SICAV à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de Groupama Asset Management.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Groupama Asset Management et sur son site internet : [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

Les informations détaillées relatives à la politique de rémunération en vigueur de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.com/fr/nous-connaître/une-gouvernance-responsable/](http://www.groupama-am.com/fr/nous-connaître/une-gouvernance-responsable/). Une copie papier de la politique de rémunération sera mise, à titre gratuit, à disposition des actionnaires sur demande auprès de la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 mars 2022.